

Communiqué de presse

La Banque des Territoires mobilise 1,2 Md€ pour amplifier l'impact du Fonds vert en faveur de la transformation écologique des territoires et de leur adaptation au changement climatique

Paris, le 24 novembre 2022

Afin de soutenir massivement l'accélération de la transformation écologique dans les territoires, la Banque des Territoires mobilise 1,2 Md€ pour compléter le Fonds vert de l'Etat. Cette enveloppe contribuera à doter les collectivités des moyens nécessaires pour faire émerger des projets concrets : rénovation énergétique des bâtiments, réduction de la consommation de l'éclairage public, prévention des inondations, recul du trait de côte, renaturation des villes, recyclage des friches.

Afin de mettre à la disposition des collectivités les ressources nécessaires à la transformation écologique de leurs territoires et à leur adaptation au changement climatique, la Banque des Territoires vient compléter le Fonds vert avec une enveloppe de 1,2 Md€ sur 5 ans dont :

- 1 Md€ de prêts sur fonds d'épargne, distribués par la Banque des Territoires en faveur de la transition écologique et de l'adaptation au changement climatique (Aqua-prêt, GPI-AmbRE, Mobi-prêt, prêt relance verte...), en complément des subventions de l'Etat ;
- 180 M€ de crédit d'ingénierie pour accompagner les territoires dans le montage et la structuration des projets : après avoir écouté les besoins des élus, deux thématiques ont été fléchées – l'adaptation aux conséquences du changement climatique et la trajectoire de sobriété foncière dans le cadre de la « zéro artificialisation nette ». A noter qu'un effort particulier sera fait, avec le co-financement de certains chefs de projets.

Le ministre de la Transition écologique, Christophe Béchu, et le directeur général du groupe Caisse des Dépôts, Eric Lombard, ont souhaité que ces fonds soient simples d'accès pour les élus. Ils seront donc déployés localement, par les préfets et les directions régionales de la Banque des Territoires, au fur et à mesure des propositions de projets par les collectivités.

Eric Lombard déclare : « *Ce Fonds vert est adapté aux besoins des territoires. Il intègre en particulier deux préoccupations majeures des élus : l'adaptation aux conséquences du changement climatique et l'anticipation de l'objectif ZAN. En apportant 1,2 milliard d'euros, la Banque des Territoires aidera à faire émerger des projets concrets, au plus près du terrain. Car c'est bien dans les territoires et avec les élus locaux que la transformation écologique se fera.* »

A propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 37 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

www.banquedesterritoires.fr |  @BanqueDesTerr

Contact presse :